

Réunion du conseil exécutif du 8 février 2016

PRÉSENCES :

Déléguée à la coordination	<i>Vacant</i>	Délégué à l'information	<i>Corinne Baillargeon</i>
Délégué aux affaires internes	<i>Gaëlle Hadorn</i>	Déléguée à l'animation culturelle	<i>Alexandra Vaillant</i>
Délégué aux affaires externes	<i>Louis –Alexandre Hébert-Gosselin</i>	Délégué à la mobilisation	<i>Maxime Laliberté</i>
Déléguée à la pédagogie	<i>Krystal-Gail Smith</i>	Déléguée à la trésorerie	<i>Alexis Robitaille-Duclos</i>
Délégué-e a la formation continue	<i>Vacant</i>		
Adjoint-e-s :	<i>Virginie Labrecque, Dominic Cabrera, Camille Gagné,</i>		
Observatrices/observateurs :	<i>Émilie Champoux, Marie-Pier Béland, Alexandru Marin (CREM), Georges (CREM),</i>		

0. Procédures d'ouvertures

0.1 Ouverture à 18 :47

*Proposé par Louis-Alexandre
Appuyé par Alexis Robitaille-Duclos
Adopté à l'unanimité*

0.2 Preasidium

Principale : Que Louis-Alexandre Hébert-Gosselin et Maxime Laliberté soient respectivement animateurs et secrétaires de la réunion.

*Proposé par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin
Appuyé par Maxime Laliberté
Adopté à l'unanimité*

0.3 Ordre du jour

Principale : Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------|
| 0. Procédures d'ouverture | |
| 0.1 Ouverture | 3. Externe |
| 0.2 Preasidium | 3.1 Congrès |
| 0.3 Ordre du jour | 3.2 CRAM |
| 0.4 Adoption des procès-verbaux | |
| 1. Coordination | 4. Information |
| 1.1 Suivis des mandats | 4.1 Agenda |
| 1.2 Permanence | 5. Animation culturelle |
| 1.2.1 Permanente administrative | 6. Pédagogie |
| 1.2.2 Permanente sociopolitique | 7. Trésorerie |
| 1.2.3 Permanant informatique | 7.1 Liasonneuve |
| 1.3 Assemblée Générale | 8. Mobilisation |
| 2. Interne | 8.1 La Source |
| 2.1 Bibliothèque | 8.2 Retour camp de formation |
| 2.2 CREM | 9. Procédure de fermeture |
| 2.3 Négociation administration | 9.1 Varias |
| 2.3.1 Village organisme | 9. Levée |
| 2.3.2 Hausse de toutes autres natures | |

Proposé par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin

Appuyé par Maxime Laliberté

Adopté à l'unanimité

0.4 Adoption des procès-verbaux

Principale : Que l'on adopte les procès-verbaux du 25 et du 1^{er} Février 2016

Proposé par Maxime Laliberté

Appuyé par Gaëlle Hadorn

Adopté à l'unanimité

1. Coordination
 - 1.1 Suivis des mandats

Proposition privilégiée : Que l'on passe au point 1.2.1 Permanente administrative suivis de 2.2 CREM immédiatement

Proposé par Gaëlle Hadorn

Appuyé par Maxime Laliberté

Adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on prenne une pause de 15 minutes (reprise à 20 :01)

*Proposé par Gaëlle Hadorn
Appuyé par Maxime Laliberté
Adopté à l'unanimité*

1.2 Permanance

1.2.1 Permanante administrative

Principale : Que les mandats d'Émilie Champoux pour la semaine soient :

- Tâches courantes
- Préparation à l'AG
- Coorg
- Avocat

*Proposé par Gaëlle Hadorn
Appuyé par Maxime Laliberté
Adopté à l'unanimité*

1.2.2 Permanante sociopolitique

Principale : Que les mandats de Marie-Pier Béland pour la semaine soient:

- Tâches courantes
- Soutien à la mobilisation
- Soutien à l'interne
- Soutien à l'externe
- Bilan automne 2015
- Préparation et présence au MobMaisonneuve

*Proposé par Gaëlle Hadorn
Appuyé par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin
Adopté à l'unanimité*

1.2.3 Permanant informatique

Principale : Que les mandats de Louis-Philippe Véronneau pour la semaine soient :

- Soutiens informatiques
- Soutien web pour le TDU

*Proposé par Maxime Laliberté
Appuyé par Gaëlle Hadorn
Adopté à l'unanimité*

1.3 Assemblée générale

2. Interne

2.1 Bibliothèque

2.2 CREM

Principale : Que le conseil exécutif de la SOGÉÉCOM recommande au conseil des organismes de fermer le local de la radio et de le passer au Comité vidéoludique de Maisonneuve et au comité OTAKU.

Proposé par Camille Gagné

Appuyé par Maxime Laliberté

Proposition d'amendement : Que l'on biffe «et de le passer au Comité vidéoludique de Maisonneuve et au comité OTAKU.» « pour le redistribuer en Assemblée générale»
Que l'on rajoute pour une durée de 6 mois après « fermer le local »

Proposé par Corinne Baillargeon

Appuyé par Krystel-Gail Smith

Proposition privilégiée de la question préalable sans fin des tours de paroles

Louis-Alexandre Hébert-Gosselin

Krystel-Gail Smith

Adopté à l'unanimité

Sur l'amendement : Que l'on biffe «et de le passer au Comité vidéoludique de Maisonneuve et au comité OTAKU.» « pour le redistribuer en Assemblée générale»
Que l'on rajoute pour une durée de 6 mois après « fermer le local »

Battue à majorité

Retour sur l'amendement : Que le conseil exécutif de la SOGÉÉCOM retire le local du CREM pour une durée de 6 mois et recommande au COORG d'y installer un autre organisme ainsi que de redistribuer le budget du CREM

Proposé par Camille Gagné

Appuyé par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin

Proposition de sous-amendement : De retirer «ainsi que de redistribuer le budget du CREM»

Proposé par Alexis Robitaille-Duclos

*Appuyé par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin
Battue à majorité*

Retour sur l'amendement : Que le conseil exécutif de la SOGÉÉCOM retire le local du CREM pour une durée de 6 mois et recommande au COORG d'y installer un autre organisme ainsi que de redistribuer le budget du CREM

Proposition privilégiée de question préalable

Louis-Alexandre Hébert-Gosselin
Corinne Baillargeon
Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale tel qu'amendé : Que le conseil exécutif de la SOGÉÉCOM retire le local du CREM pour une durée de 6 mois et recommande au COORG d'y installer un autre organisme ainsi que de redistribuer le budget du CREM

Adopté à l'unanimité

De retour au point 1.1

Principale : Qu'Émilie Champoux fasse la demande des changements des barillets du CREM

*Proposé par Krystel-Gail Smith
Appuyé par Alexis Robitaille-Duclos
Adopté à l'unanimité*

2.3 Négociation administration

2.3.1 Village organisme

Principale : Que la délégation interne imprime le chapitre 5 des statuts et règlements de la SOGÉÉCOM et aille le porter à l'administration.

Que la délégation interne envoie par courriel le chapitre 5 des statuts et règlements de la SOGÉÉCOM

Que la délégation interne propose une esquisse d'attribution des locaux au COORG le mardi 9 février

Que la délégation interne, avec autorisation du COORG, utilise l'esquisse remplie lors du COORG comme argument de négociation.

*Proposé par Maxime Laliberté
Appuyé par Corinne Baillargeon*

Proposition d'amendement : Que l'on modifie « aille le porter à l'administration» par « dans le but de l'amener à la prochaine rencontre avec l'administration»

Proposé par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin

Appuyé par Gaëlle Hadorn

Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale tel qu'amendé : Que la délégation interne imprime le chapitre 5 des statuts et règlements de la SOGÉÉCOM dans le but de l'amener à la prochaine rencontre avec l'administration

Que la délégation interne envoie par courriel le chapitre 5 des statuts et règlements de la SOGÉÉCOM

Que la délégation interne propose une esquisse d'attribution des locaux au COORG le mardi 9 février

Que la délégation interne, avec autorisation du COORG, utilise l'esquisse remplie lors du COORG comme argument de négociation.

Adopté à l'unanimité

2.3.2 Hausse de toutes autres natures

Principale : Que Gaëlle Hadorn envoie un courriel à Diane Blanchet pour lui demander de rendre disponible la facture détaillée des frais lors du paiement de la session à l'entièreté des élèves lors du paiement

Proposé par Gaëlle Hadorn

Appuyé par Corinne Baillargeon

Adopté à l'unanimité

3. Externe

3.1 Congrès

3.2 CRAM

Principale : Que la délégation au CRAM soit composée de Louis-Alexandre Hébert-Gosselin, de Dominic Cabrera et de Gaëlle Hadorn

Proposé par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin

Appuyé par Corinne Baillargeon

Adopté à l'unanimité

Proposition d'amendement : Que la délégation pour le CRAM soit composée de Gaëlle

Hadorn et de deux des trois noms suivant :

-Louis-Alexandre Hébert-Gosselin

-Alexis Robitaille

-Dominic Cabrera

Proposé par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin

Appuyé par Maxime Laliberté

Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale tel qu'amendé : Que la délégation pour le CRAM soit composée de Gaëlle Hadorn et de deux des trois noms suivant :

-Louis-Alexandre Hébert-Gosselin

-Alexis Robitaille

-Dominic Cabrera

Adopté à l'unanimité

4. Information

4.1 Agenda

5. Animation culturelle

Principale : Que l'on mandate Alexandra de modifier la date du bière et débat du 25 mars à une date ultérieure

Proposé par Gaëlle Hadorn

Appuyé par Alexandra Vaillant

Adopté à l'unanimité

Principale : Que l'on mandate Émilie Champoux de réserver des kiosques le 11, 18, 25 février dans le but de mobiliser pour les tubes sur neiges amusantes, époustouflantes, trépidantes.

Proposé par Camille Gagné

Appuyé par Gaëlle Hadorn

Adopté à l'unanimité

6. Pédagogie

7. Trésorerie

7.1 Liaisonneuve

8. Mobilisation

8.1 La source

8.2 Retour camp de formation

9. Procédure de fermeture

9.1 Varias

9.2 Levée à 22 :22

Proposé par Gaëlle Hadorn

Appuyé par Maxime Laliberté

Adopté à l'unanimité